

MOTION

Session de printemps 2015

Coordination des Secrétaires Scientifiques de Sections et CID

Objet : Avenir des sources de neutrons en France

La Coordination des Secrétaires Scientifiques de Sections et CID du Comité National exprime sa forte inquiétude quant à l'accès de la communauté scientifique aux méthodes neutroniques et à la formation en diffusion neutronique, après la décision prise par le CNRS et le CEA d'arrêter de façon anticipée, c'est-à-dire avant 2019, le réacteur ORPHEE alimentant en neutrons le Laboratoire Léon Brillouin.

Cette décision entraînera une baisse conséquente de l'activité neutronique à moyen terme en France, qui deviendra dramatique après l'arrêt prévisible de l'Institut Laue Langevin après 2023. Si rien n'est entrepris, la communauté neutronique aura accès à moins de 10% des possibilités actuelles d'ici une dizaine d'années, mettant en péril son existence en dépit du démarrage de l'European Spallation Source (ESS) en Suède, et alors que les autres nations européennes leaders en neutronique (Royaume-Uni, Allemagne) se sont dotées d'un plan à l'horizon 2030 garantissant des moyens expérimentaux stables, voire croissants.

Les Secrétaires Scientifiques de Section et CID rappellent l'apport unique de l'utilisation des neutrons en recherche scientifique et technologique. Son impact dans de nombreux domaines scientifiques et techniques va de pair avec le maintien de l'activité d'une communauté forte d'environ 1750 utilisateurs fréquents. La Coordination des Secrétaires Scientifiques de Sections et CID du Comité National appelle la direction du CNRS et du CEA à élaborer une stratégie nationale garantissant l'avenir de la neutronique, qui ne pourra se faire sans le socle indispensable d'une source nationale, et les décideurs politiques à financer les moyens de cette stratégie.

Sans cette prise de conscience, la France ne pourra plus maintenir un niveau de recherche scientifique de classe mondiale lui permettant de proposer de nouvelles expérimentations sur la source ESS, et par conséquent de tirer pleinement profit des investissements faits par le contribuable dans cette dernière.

Motion adoptée le 3 août 2015 à l'unanimité des votants (24).

Signataire:
Matias VELAZQUEZ
Coordinateur SSC

Destinataires :

M. Manuel VALLS, Premier Ministre

M. Thierry MANDON, Secrétaire d'Etat à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur

M. Alain FUCHS, Président du CNRS

M. Philippe BAPTISTE, Directeur général délégué à la science, CNRS

M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil scientifique du CNRS

M. Alain SCHUHL, Directeur de l'Institut de Physique du CNRS

Mme Frédérique BASSINO, Porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N)

Mme Dominique FAUDOT, Présidente de la Commission permanente du Conseil National des Universités

M. Philippe BÜTTGEN, Président de la CPCN

M. Daniel VERWAERDE, Administrateur Général du CEA

M. Dominique MASSIOT, Directeur de l'Institut de Chimie du CNRS

Mme Stéphanie THIEBAULT, Directrice l'Institut Écologie et Environnement du CNRS

Mme Catherine JESSUS, Directrice de l'Institut des Sciences Biologiques du CNRS

M. Gabriel CHARDIN, Président du comité des TGIR

M. Yves BRECHET, Haut-Commissaire du CEA

M. Gabriele FIONI, Directeur DSM-CEA